



Journées du Patrimoine 2014

20 – 21 Septembre 2014

IASEF vous présente les Sauts du Loup de Prérolles



Nous avons accueilli avec plaisir des visiteurs passionnés.....

La table de Cassan

Sa présence est attestée dès 1766, date à laquelle elle constitue le centre de la fête de chasse donnée en l'honneur du prince Brunswick-Lunebourg par Louis-François de Bourbon-Conti. Elle a été légèrement déplacée, en 1846, pour permettre la construction de l'actuelle route départementale 922. En 1944, le maire de l'Isle-Adam, Marcel Riant, la fit transporter dans la cour de l'hôtel de ville pour être mise à l'abri des bombardements alliés sur la forêt de Cassan.

Les propriétaires de la forêt de l'Isle-Adam

- Nous retrouvons des traces d'occupation de la forêt dès la préhistoire : le mégalithe de la Pierre Plate en est le témoignage.
- Au Moyen-âge elle devint forêt royale. Philippe le Bel aimait venir y chasser quand il venait à l'abbaye de Maubuisson,
- En 1526, François 1^{er} l'offre en récompense au connétable Anne de Montmorency,
- La forêt restera propriété des Montmorency jusqu'en 1632, à la mort du dernier des Montmorency qui après avoir trahit le roi de France et perdu la bataille de Castelnaudary fut décapité à Toulouse. Le domaine échut à sa sœur Charlotte, Marguerite, femme d'Henri II de Bourbon-Condé, le frère du Grand Condé. C'est leur fils Armand de Bourbon qui sera fait prince de Conti par Louis XIII en 1629.
- Louis, François de Bourbon-Conti (1717-1776), dit le « Père prince » était un excellent chef de guerre, mais un comploteur né. Louis XIV préférait le voir sur ses terres de l'Isle-Adam, assez éloigné de sa cour, mais assez proche pour pouvoir intervenir en cas de conflit armé. C'est le « Père prince » qui fera aménager la forêt pour son plaisir de la chasse, en faisant tracer des allées en étoiles comme l'avait fait le paysagiste André Le Nôtre pour la forêt de Chantilly.
- Son fils, le prince de Conti, Louis, François, Joseph, acculé par les dettes et ayant dilapidé l'immense fortune de son épouse Fortunée d'Este, fut contraint en 1783 de vendre ses domaines au roi Louis XVI pour 11 millions de livres, qui ne lui furent jamais payées.

- A la Révolution, la forêt sera confisquée par la Convention Nationale et devient bien d'état. Après le décès du prince de Conti à Barcelone en 1814, Louis XVIII dont l'avarice est devenue légendaire, s'appropriera la forêt et fera même adopter par le Conseil d'Etat un décret stipulant que sa dette de 11 millions était frappée de déchéance !
- A la fin de la monarchie, en 1848, la forêt retourne dans les biens d'Etat et devient forêt domaniale.
- A partir de 1970, l'Etat en transfère la propriété au Conseil général du Val d'Oise, qui en confie l'exploitation à ONF.

Le bois de Cassan

En 1943, l'armée allemande réquisitionne le bois de Cassan pour y construire un entrepôt d'armes et de munitions pour l'aviation. Du matériel pour l'assemblage de fusées V1 y était également entreposé. De nombreux blockhaus, abris, citernes et casernements y sont construits. Près de 3.000 ouvriers y travaillent, dont quelques-uns sont hébergés sur place, les autres regagnent leur domicile le soir. Quelques bâtiments d'hébergement de cette période sont toujours visibles dans le camping naturiste de la voie aux vaches à l'Isle-Adam. Le site était protégé par 2 batteries de DCA, l'une à Parmain sur les hauteurs, l'autre au Nord-Est du bois, au lieu-dit *Le Kiosque*. Une voie ferrée en dérivation de la ligne de Mours, permettait d'acheminer sur le site le matériel, les armements et les munitions. Une fois déchargé, le matériel était transporté soit par camion, soit par une ligne de chemin de fer à voie étroite type Decauville vers les différentes zones de stockage.

Les Alliés bombardèrent le site le 5 juillet 1944 (3 vagues de bombardement), le 6 juillet (3 vagues de bombardement), le 13 juillet, le 1^{er} août 1944 avec 777 bombardiers, le 2 août 1944 avec 394 bombardiers, le 3 août avec 1116 bombardiers, le 4 août avec 291 avions, le 6 août avec 222 avions. Le 18 août, un nouveau raid aérien achève pour la dernière fois les destructions commencées. Les bombardements étaient effectués à haute altitude (8 à 10.000 mètres)...Inutile de préciser que les victimes civiles à Nogent, l'Isle-Adam, Mériel et dans les environs furent fort nombreuses et qu'il ne restait plus grand-chose debout sur les 70 hectares de forêt réquisitionnés. Les Allemands abandonnèrent le site le 30 août 1944, non sans s'être vengés sur les résistants connus ou soupçonnés comme tels.

Les aménagements de la forêt réalisés par le dernier prince de Conti

Pour la chasse à courre, le territoire de chasse des Conti était très étendu, puisqu'ils avaient des propriétés dans le Vexin : Mantès, Meulan, Parmain, Chambly, Méru, Mouy, Chaumont-en-Vexin, Trie-Château, Boissy-l'Aillier, Corneilles-en-Vexin, Grisy-les-Plâtres, Epiais, Valmondois, Auvers, Ennery, Vallangoujard, Labbeville ; mais aussi au Nord de la rivière de l'Oise : Saint-Martin de Pontoise, Vauréal, Beauchamp, Franconville, une partie de la forêt de Montmagny, Frépillon, Taverny, Villiers-Adam, Nointel, Presles, Nerville, Béthemont, Mours, Beaumont, le Plessis-Belleville.

Leur domaine de vénerie le plus proche était constitué par les forêts de l'Isle-Adam et de Carnelle. D'après un plan d'intendance de 1780, la totalité des forêts de l'Isle-Adam, Nogent et Stors représentait environ 1.723 ha, alors que la forêt domaniale actuelle ne représente que 1.548 ha.

Pour chasser le petit gibier, les princes de Conti utilisaient la «Petite Plaine» jusqu'au territoire de Mours et la plaine du Vivray. Le nom de Faisanderie indique encore l'emplacement où ils faisaient élever leurs faisans. Le nom du bois des Parquets rappelle le lieu où ces faisans étaient parqués pour grandir avant d'être lâchés. De même, le lieu-dit la Garenne rappelle que c'était le lieu de la réserve où étaient élevés les lapins.

Négligé par ses prédécesseurs, le dernier prince de Conti prit de beaucoup de soins à l'entretien de son domaine de chasse à l'Isle-Adam. Il fit faire dans sa forêt des travaux d'aménagement considérables dont il confia l'exécution à son architecte André. Il y consacra plus de 310.000 livres. Si l'on fait une comparaison basée sur le pouvoir d'achat, cette somme correspondrait à 3.500 ans de salaire annuel pour un ouvrier, soit à notre époque l'équivalent d'environ 60 millions d'euros !

Il fit paver de grès les principales routes et chemins pour permettre aux carrosses de rouler sur les voies menant à ses rendez-vous de chasse : route de Paris, route des Bonshommes, route de Conti, route de Bois-franc, grande route du Larry. Il fera également réparer les maisons de garde existantes et il en fera construire 5 autres : à la grille de l'Isle-Adam, à la Croix l'Abbé, à la grille des Quatre Marronniers, à la grille des Peupliers et une pleine forêt, au carrefour actuellement appelé la Baraque.

Il fera également construire six rendez-vous de chasse. Ces constructions n'étaient pas habitées en temps normal. Elles étaient situées : au croisement de la barrière de séparation (route des Bonshommes ?) et de la route de Bois-franc, au carrefour de Baillet, au carrefour de route de Paris «le Pavillon de Paris», à la grille du Tremble, à la grille de Paris. La construction la plus importante fut édifée au carrefour de neuf routes dit «du poteau de la tour» au point culminant de la forêt (195m). C'était une tour de trois étages qui permettait aux invités du Prince de Conti de suivre la chasse à courre.

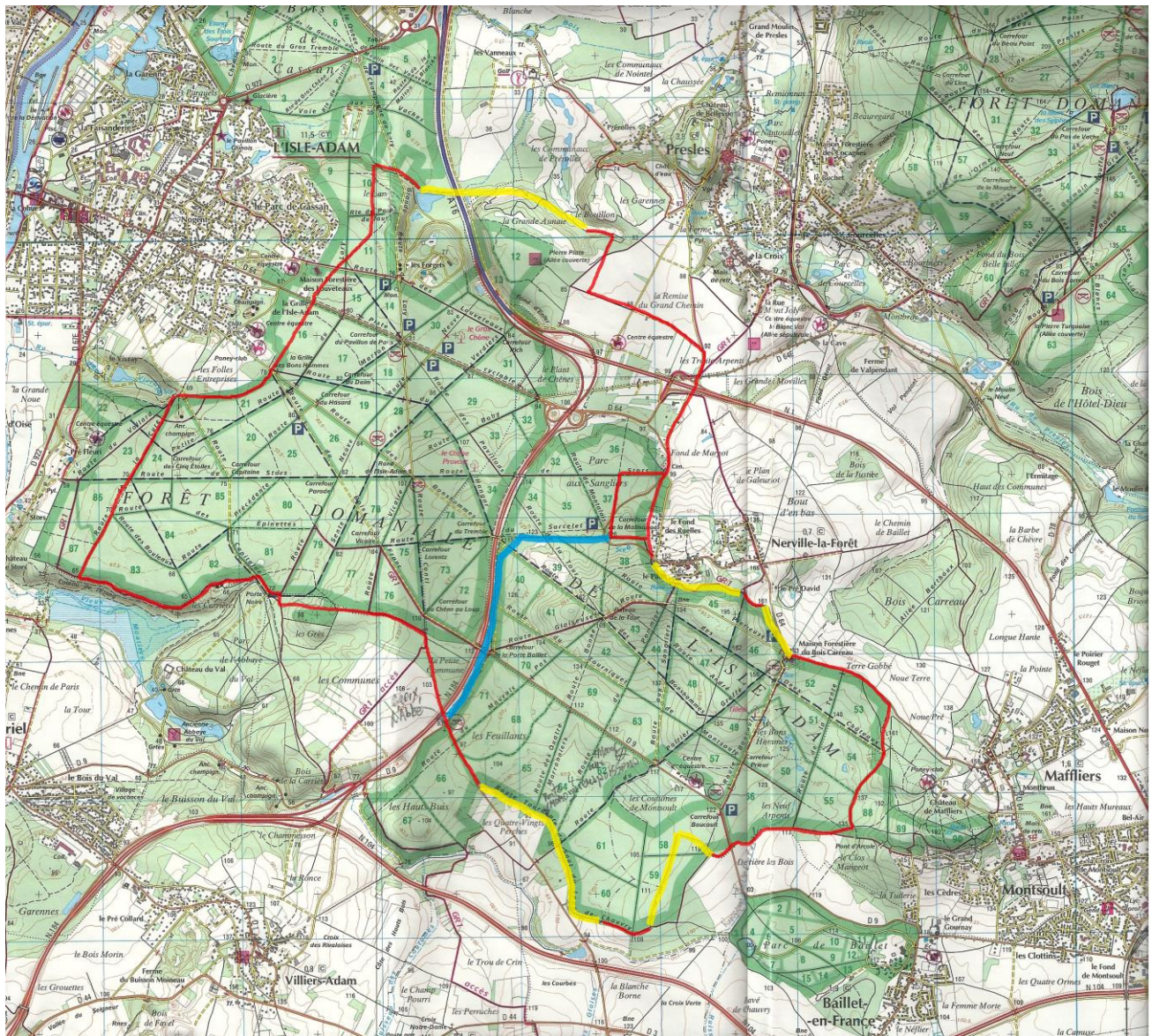
Il fit également clôturer sa forêt sur plus de 25 km, dont 21 km en murs maçonnés de 2,70 m de haut et près de 4 km en saut-de-loup.

Les «sauts-de-loup» ou «ha-ha» ont été créés au XVIIIème siècle par les paysagistes anglais Charles Bridgeman et William Kent pour remplacer les murs et les barrières de clôture. C'étaient de profondes tranchées creusées au sol, interdisant l'accès aux propriétés tout en étant invisibles depuis les fenêtres des châteaux. Le terme «ah-ah» qui était utilisé au XIXème siècle, provient d'une onomatopée que lança un jour le jeune Louis de France (fils de Louis XIV) dans les jardins de Meudon. Echappant à la vigilance de sa gouvernante qui lui interdisait de s'en approcher, il alla vers le bord du saut-de-loup et dit en riant : *«Ha ! Ha ! Ce n'est que cela qui doit me faire peur ! »*. Par la suite, les courtisans appelèrent les «sauts-de-loup» des «ha-ha».

A l'Isle-Adam, les «sauts-de-loup» créés par l'architecte André sont de vastes fossés larges et profonds dont la berge extérieure était rehaussée par un mur descendant verticalement dans le fossé et dépassant le niveau de la berge de 0,70m environ. La berge intérieure descendait en pente douce vers le bas du fossé. Un animal pouvait donc entrer facilement dans la forêt sans se casser les pattes, mais ne pouvait plus en ressortir.

La forêt fut également recoupée en deux parties par une clôture en bois de 4,85 km, composée de barrières, ayant plus de 2,70m de hauteur et plus de 2,40m de large. La partie haute (Parc de la Tour) était réservée à la chasse au sanglier alors que la partie basse (Parc de l'Isle-Adam) était consacrée à la chasse au cerf, au daim et au chevreuil.

On pouvait accéder au «Parc de l'Isle-Adam» par sept portes : celles de L'Isle-Adam, des Bonshommes, de Stors, du Larry, des Marais, la Porte Noire ouvrant sur le parc de l'abbaye du Val, la Porte de Paris orientée vers Presles. Le «Parc de la Tour» était accessible par six portes : celle des Quatre Marronniers, de Lamassée, des Peupliers, de Montsout, de Nerville et du Bois Carreau. Certaines portes étaient équipées de grilles pouvant fermer à clé comme la grille de la porte de L'Isle-Adam ; les autres étant fermées par des barrières en bois. Sur Nerville-la-Forêt, 300 arpents (environ 100 ha) de forêt étaient également entourés de murs et servaient à l'élevage des sangliers. On y accédait par 2 portes.



En rouge : le mur maçonné de 2,70m de hauteur,

En jaune : Les sauts-de-loup,

En bleu : les barrières mobiles.

Le personnel de vénerie du dernier prince de Conti

Un personnel important était à la disposition du prince pour lui permettre d'assumer sa passion de la chasse :

- Un commandant de vénerie : le comte Desgraviers, qui sera l'héritier unique du prince de Conti et qui sera spolié de son héritage par les Orléans,
- Un régisseur : Jean-Baptiste Chevreau,
- 4 piqueux : Jean-Maillet dit «La brisée», Pierre Dagincourt dit «L'assemblée», Antoine Vache dit «La feuille», Guillaume Aubry,
- 2 valets limiers : Charles Cornu dit «Charlot», Nicolas Gosselin dit «Grippe soleil»,
- 9 valets de chiens à cheval,
- 6 valets de chiens à pied,
- 1 valet conduisant les mulets,
- 1 boulanger,

- Plusieurs postillons d'attelage, dont le plus connu est Pierre Dumont (père et fils) dits tous les deux «Pierrotin» et qui plus tard assureront la conduite de la diligence faisant le trajet de Paris à l'Isle-Adam.

Il faut ajouter à ce personnel les 70 gardes-chasse et le geôlier, qui étaient placés sous les ordres de l'inspecteur général André Mellet qui habitait à la Capitainerie sur le pont du Cabouillet.

La vénerie du prince comportait 3 meutes de chiens logés à l'angle de la Grande-rue et de la rue Saint-Lazare.

Pour la chasse, le prince avait fait construire des écuries sur la berge, côté l'Isle-Adam. Elles pouvaient accueillir 225 chevaux et le personnel qui en était chargé. Ces écuries lui avaient coûté 638.747 livres, soit plus du double des aménagements réalisés en forêt. 166 chevaux étaient réservés uniquement pour son loisir de la chasse !

Que nous reste-il de cette époque fastueuse ?

Il nous reste les noms des carrefours ou des routes, qui s'inspirent :

- soit des noms de pays : pavillon de Paris, rond de l'Isle-Adam, porte Baillet;
- soit des essences forestières : carrefour du Tremble, les quatre marronniers, le poirier greffé, route du pommier;
- soit de certains gibiers : le chêne au loup, la route des louveteaux, route aux sangliers ;
- soit d'épisodes de chasse : carrefour du coup de pied à Launay (maintenant carrefour Parade),
- soit encore de noms de personnes : route Conty, route André, route Prévost, route des Bonshommes (en souvenir des bienfaits religieux) ;
- soit enfin du terrain : route du Mauvais Pas, route Glaiseuse.

Les écuries ont été démolies pour en vendre la pierre,

Les murs de la forêt sont tombés et l'on n'en voit plus que quelques traces au sol,

Les maisons de garde et rendez-vous de chasse n'existent plus, sauf pour 4 d'entre-eux,

La tour de Nerville n'existe plus, mais le carrefour où elle était porte maintenant son nom,

La chasse à courre a été interdite en 1936.

La survie du gibier est devenue incompatible avec la présence de milliers de citadins, vététistes et chercheurs de champignons qui s'y promènent le dimanche.

Il nous reste ces quelques vestiges du saut-de-loup de Prérailles...

Mais pour combien de temps encore ?



Vestiges du saut-de-loup de Prérolles. Photo prise en 2012.

Ces recherches historiques ont été réalisées par notre ami Jean-Pierre Auger, membre du Conseil d'Administration de IASEF, qui a animé toutes les sorties organisées sur ce deux jours.

Qu'il en soit ici remercié ...

A l'année prochaine...